



Les Economistes Atterrés

Quel avenir

pour les retraites en France ?

Conférence-débat, de 20h à 22h le mardi 10 janvier 2017,

Amphi II B Centre Panthéon, entrée 12 Place du Panthéon, 75005 Paris

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) présente régulièrement des projections sur l'évolution du système des retraites.

Dans ses dernières projections, le COR retient plusieurs scénarios économiques : une croissance plus ou moins élevée (hypothèses de gains annuels de productivité du travail à 2 %, 1,8 %, 1,5 %, 1,3 % ou 1 %) et un taux de chômage plus ou moins fort (10 %, 7 % ou 4,5 %). Par ailleurs, l'espérance de vie serait supérieure de 5,5 ans en 2060.

Dans le scénario moyen (taux de chômage à 7 % et gains de productivité de 1,5 %), le solde financier du système de retraite serait équilibré dès 2025 et même légèrement excédentaire de 2040 à 2060, cela à taux de cotisation fixes, grâce à un net report de l'âge moyen de départ effectif à la retraite (de 61,5 ans aujourd'hui à 64 ans dès 2040), du fait des réformes engagés depuis 1993 (recul de 60 à 62 ans de l'âge légal et de 65 à 67 ans pour une retraite sans décote ; hausse à 43 ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein, etc.) et grâce à une baisse de l'ordre de 16 % du niveau de vie des retraités par rapport à celui des actifs, en raison notamment de la non-indexation des retraites sur les salaires. Ainsi, la part des dépenses consacrée aux retraites baisserait-elle sensiblement de 14,2 % du PIB aujourd'hui à 12,8 % en 2060. Paradoxalement, en raison des règles d'indexation, la situation relative des retraités serait d'autant plus dégradée que la croissance des salaires serait vigoureuse.

Les projections du COR peuvent être questionnées de plusieurs façons :

1. Quelle est leur crédibilité ? Le COR parie sur une croissance plus ou moins vigoureuse de la productivité du travail et un retour au plein-emploi. Si l'on se situe au contraire dans la perspective d'une « stagnation séculaire », d'un déficit structurel d'emplois, d'une persistance de la précarisation de l'emploi, que peut-on dire sur l'avenir des retraites (montant des pensions, équilibre financier des régimes, etc.) ? Le report de l'âge de la retraite restera-t-il possible et nécessaire ?
2. Dans les dernières décennies, une part croissante du PIB a été consacrée aux pensions pour des raisons démographiques, mais aussi parce que la société a jugé qu'étant plus riche elle était en mesure de fournir une retraite à tous ceux que les entreprises ne voulaient plus employer et à faire vivre dignement ses retraités. La hausse des taux de cotisation n'a pas empêché le revenu des actifs de croître, mais ce revenu a cru moins vite

que la richesse produite, une part croissante étant socialisée pour les retraites (ainsi que pour la santé). Quels sont les arguments pour remettre en cause ce contrat intergénérationnel ? A quel choix social correspond les arbitrages effectués en termes d'âge de la retraite et de niveaux de retraite ? Ne s'agit-il pas d'un choix imposé aux salariés, du fait du refus de toute hausse des cotisations ? Pourquoi ce qui était possible hier (« cotiser plus pour faire vivre correctement les retraités ») ne le serait-il pas demain ? Quels sont les scénarios alternatifs possibles ?

3. Le système actuel présente-t-il des graves problèmes d'équité ? Comment garantir l'équité entre secteur public et privé, si le taux de remplacement des salariés du privé diminue progressivement ? Comment assurer aux plus jeunes que le système perdurera et qu'ils auront droit à une retraite satisfaisante, malgré leurs difficultés actuelles à s'insérer dans l'emploi ? Même s'ils se sont réduits ces dernières décennies (en raison de la hausse du taux d'emploi des femmes), les écarts entre femmes et hommes demeurent importants. La pension des femmes ne représente en droits directs que 61 % de celle des hommes (75 % si on ajoute les pensions de réversions). Les femmes retraitées sont plus souvent pauvres que les hommes Comment réduire ces écarts à l'avenir ?
4. Faut-il envisager des réformes structurelles (passage à un régime par point, introduction d'une dose de capitalisation) au risque de remettre en cause la garantie du niveau des retraites et le caractère social du système ?

Pour en discuter, les *Economistes atterrés* vous invitent à participer à une

Conférence-débat le mardi 10 janvier 2017 de 20h à 22h

(Amphi II B Centre Panthéon-Sorbonne, entrée : 12 place du Panthéon, 75005 Paris)

Avec :

- **Yves Guégano** (Conseil d'Orientation des Retraites) ;
- **Didier Blanchet** (INSEE et Comité de Suivi des Retraites) ;
- **Christiane Marty** (Fondation Copernic);
- **Henri Sterdyniak** (membre du collectif d'animation des Economistes atterrés).

*La table ronde sera animée par **Christophe Ramaux** (Paris I et Economistes atterrés).*

D'ici là, retrouvez les analyses et positions des « Atterrés » dans les chroniques et articles de notre site <http://atterres.org>